TANGRAM36

Bulletin der EKR Dezember 2015

Bulletin de la CFR Décembre 2015

Bollettino della CFR Dicembre 2015



Inhaltsverzeichnis

Table des matières Indice

Editorial/	Editorial /	Editoriale
------------	--------------------	-------------------

Martine Brunschwig Graf

Aus der Kommission / Nouvelles de la commission / La commissione informa

- 7 Publikation
- 8 Publication
- 9 Pubblicazione
- 10 Medienmitteilungen
- 13 Communiqués de presse
- 16 Comunicati stampa
- 19 Stellungnahme
- 19 Prise de position
- 20 Parere
- 21 Fälle aus der Beratung
- 23 Cas tirés de la pratique
- 25 Casistica del servizio di consulenza

Welche bunte Schweiz? Quelles couleurs pour la Suisse? Quale Svizzera variopinta?

28 32 32	«Ich bin 16 Jahre alt und ich kann etwas bewirken» Non, Internet n'est pas une zone de non-droit! Internet non è un porto franco dove tutto è permesso	Giulia Brogini
34 34 34	Ausblick der Prävention: Stellungnahme der Kommissionsmitglieder Perspectives en matière de prévention: paroles aux membres de la commission Sguardo sulla prevenzione: il parere dei membri della commissione	
40	«Les migrants sont des gens comme nous, et tout comme nous, ils ont des droits»	François Crépeau
43	«Migranten sind Menschen wie du und ich. Sie haben einen Anspruch auf Menschenrechte»	
44	«I migranti sono persone come noi e hanno gli stessi diritti umani»	
46	Le monde numérique d'aujourd'hui et de demain	Phil Galland
48	Digitale Welt heute und morgen	
49	Il mondo digitale oggi e domani	
51	Der Soziologe: «Menschenverachtung als Gruppenprozess»	Sandro Cattacin
55	Le sociologue : « De la généralisation au mépris, il n'y a qu'un pas »	

Il sociologo: «Il disprezzo dell'Altro come processo di gruppo»

Der Politiker: «Eine globalisierte Welt braucht eine globalisierte Governance»	Alec von Graffenried
Le politicien: « Un monde globalisé a besoin d'une gouvernance mondialisée »	
Il politico: «Il villaggio globale va gestito secondo regole globali»	
Der Journalist: «Der heutige Rassismus ist nicht (rassistisch), sondern	Urs Hafner
kulturalistisch»	
Le journaliste: «Le racisme biologique s'est réincarné en une forme de	
culturalisme »	
Il giornalista: «Il culturalismo, nuovo volto del razzismo»	
L'expert: «Le racisme est avant tout un problème d'éducation»	Stéphane Koch
Der Experte: «Rassismus ist in erster Linie ein Problem der Erziehung»	
L'esperto: «Il razzismo è soprattutto un problema d'educazione»	
	Le politicien: «Un monde globalisé a besoin d'une gouvernance mondialisée » Il politico: «Il villaggio globale va gestito secondo regole globali» Der Journalist: «Der heutige Rassismus ist nicht «rassistisch», sondern kulturalistisch» Le journaliste: «Le racisme biologique s'est réincarné en une forme de culturalisme » Il giornalista: «Il culturalismo, nuovo volto del razzismo» L'expert: «Le racisme est avant tout un problème d'éducation » Der Experte: «Rassismus ist in erster Linie ein Problem der Erziehung»

Bonnes pratiques

- 74 Schweizer Jugendliche und Asylsuchende treffen sich
- 75 Rencontre entre jeunes Suisses et requérants d'asile
- 76 Giornata d'incontro per allievi svizzeri e giovani asilanti
- 78 Kunstschaffende über die Festung Europa
- 78 Quand les artistes s'expriment sur la Forteresse européenne
- 79 Quando gli artisti si esprimono sulla Fortezza Europa

Panorama

- 81 Fachstelle für Rassismusbekämpfung
- 82 Service de lutte contre le racisme
- 83 Servizio per la lotta al razzismo
- 86 Finanzhilfen für Projekte zur Rassismusbekämpfung
- 87 Aides financières pour des projets contre le racisme
- 88 Aiuti finanziari per progetti contro il razzismo

• • • • • Bestellungen / Commandes / Ordinazioni

Publikationen der EKR Publications de la CFR Pubblicazioni della CFR

Impressum

Editorial

Martine Brunschwig Graf

Présidente de la CFR

A quoi sert donc la norme pénale contre le racisme? A punir lorsque c'est nécessaire. A permettre à l'Etat de droit d'indiquer la limite à ne pas dépasser. A rendre justice à des personnes ou groupes de personnes blessés dans leur dignité en raison de leur appartenance raciale, ethnique ou religieuse. A réprimer les discours de haine tenus publiquement.

La norme pénale contre le racisme – ce fameux article 261^{bis} – a vingt ans. Le bien-fondé de son existence a toujours été controversé. Le nouveau parlement élu aura vraisemblablement l'occasion de revenir sur ce sujet. Le jugement de la Grande Chambre de la Cour européenne des droits de l'homme – arrêt Perinçek – concernant la négation du génocide arménien offre à certains une nouvelle occasion de remettre le débat à l'ordre du jour.

Le but du présent article n'est pas de commenter cet arrêt, qui mérite une analyse approfondie des raisons ayant conduit la Cour européenne à prendre une telle décision – par ailleurs contestée puisque prise à 10 contre 7. Mais nous pouvons souligner aujourd'hui déjà que la décision de Strasbourg ne doit pas entraîner une remise en cause de la norme pénale antiraciste. Au contraire, il convient de relever que les juges ont reconnu la nécessité de punir le discours de haine, bien qu'ils n'aient pas vu dans les déclarations et les écrits de M. Perinçek les caractéristiques d'un tel discours.

Que la Cour européenne ait contredit sur ce point la décision du Tribunal fédéral et son interprétation d'un article du code pénal n'enlève rien à la pertinence dudit article. La plupart des articles du code pénal sont voués à être interprétés. C'est ce qui rend d'ailleurs la justice humaine, au lieu de faire d'elle le simple serviteur d'une pensée automatique.

Aujourd'hui, plus que jamais, nous avons besoin d'un garde-fou contre les paroles et les actes qui portent atteinte à la dignité humaine. C'est la juste contrepartie d'une liberté de pensée et d'expression très souvent privilégiée lorsque les juges sont amenés à la mettre dans la balance avec d'autres droits. La liberté est une valeur centrale de notre société démocratique. Mais ce n'est pas la seule valeur: le respect en est aussi une, de même que la responsabilité.

Celui qui, sciemment et publiquement, porte atteinte à la dignité d'autrui, refuse de lui accorder le respect dû à tout être humain, celui-là mérite d'être puni. La norme pénale contre le racisme est là pour défendre les personnes visées en raison de leur appartenance raciale, de leur ethnie ou de leur religion. Celui qui, de surcroît, éveille la haine, l'entretient par ses discours, ses écrits et ses actes publics, celui-là doit être sanctionné. Il doit assumer la responsabilité de ses actes.

En Suisse, le droit est conçu de telle façon que chacun peut exercer sa liberté d'expression sans censure préalable. Par conséquent, chacun peut a priori dire et écrire ce qu'il veut. Ainsi a-t-on pu lire par exemple sur les médias sociaux des appels à « exécuter les Noirs », à faire une nouvelle « Nuit de Cristal » contre les Musulmans, à « terminer le travail commencé par Hitler » contre les Juifs, etc. Qui peut s'offusquer que les personnes tenant ces discours soient sanctionnées pénalement? Supprimer la norme pénale reviendrait à valider ce type de propos a posteriori et à en encourager d'autres.

Il est temps de placer le débat là où il doit être.

L'expert: «Le racisme est avant tout un problème d'éducation »

Stéphane Koch

Sans cesse dénoncé et sanctionné pénalement, le racisme ne semble pas en recul pour autant. Au contraire, il apparaît même plus présent chez les jeunes générations qui devraient pourtant être, de prime abord, le rempart idéal à sa propagation. Même si l'augmentation réelle du racisme est difficile à évaluer, sa visibilité s'est objectivement accrue ces dernières années, du fait notamment de l'importance croissante des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans notre société, qui sont autant de moyens de s'exprimer. De là à rendre les technologies responsables des comportements humains, il y a un pas qu'on ne saurait franchir: le racisme est avant tout un problème d'éducation. Explications et propositions.

Pourquoi est-on raciste?

Le site web de l'association pour la prévention des jeunes romands, CIAO, propose plusieurs explications au racisme [extraits]: Les raisons pour lesquelles une personne peut adopter un comportement ou une idéologie raciste sont multiples et peuvent être d'ordre socioéconomique, psychosocial, historique ou politique. D'une manière générale, il semble qu'aujourd'hui le racisme ne corresponde plus forcément à la croyance profonde de l'appartenance à une race supérieure. Il tient plutôt de la peur et de l'inquiétude face à un autre qui est différent de soi et qu'on n'arrive pas à comprendre. Le racisme, c'est quand on en arrive à refuser ces différences, et à refuser, mépriser, exclure l'autre. Le racisme peut aussi être une réaction face à une insécurité ressentie – il faut une explication à ce qui va mal et un bouc émissaire – voire une réaction face à sa propre insécurité: «J'ai peur que l'autre prenne ma place, ou ait les mêmes avantages ou plus d'avantages que moi». Il peut aussi arriver qu'on se sente supérieur, en tant qu'homme face aux femmes, en tant que citoyen suisse face aux étrangers, en tant

qu'étranger établi en Suisse en toute légalité face aux requérants d'asile, et tout cela, de façon plus ou moins consciente. Cela rassure et permet de mettre l'autre à distance: « Heureusement je ne suis pas comme lui, comme elles... ».

Le fond du problème

Parmi les causes principales du racisme, on peut citer le refus de la différence. On pourrait aussi dire que le racisme n'est qu'une des représentations de l'incapacité à accepter les différences, quelles qu'elles soient: certains n'aiment pas les homos, d'autres les végétariens, les femmes qui s'habillent « trop court », ou encore ceux qui mangent du cheval...

CIAO a mis en avant un certain nombre d'hypothèses sur les aspects socioéconomique, psychosocial, historique ou politique qui pourraient expliquer ce rejet. Il ne faut pas non plus négliger le rôle de l'éducation, qui nous dit ce qu'on doit être et ce qu'est la « normalité » et qui constitue le ciment de nos repères culturels, relationnels et de la construction de notre système de valeurs. Quand on a été éduqué selon un modèle de société défini ou perçu comme étant LE modèle, il peut être parfois difficile de s'ouvrir à d'autres modèles. S'ouvrir, c'est accepter l'incertitude, la remise en question de ses convictions, ce qui peut s'avérer désécurisant et déstabilisant. Afin de lutter contre le racisme, faut-il donc « désapprendre » pour mieux comprendre?

La faute à Facebook. Vraiment?

Réseaux sociaux, blogs ou commentaires d'articles de presse: haine et rejet s'expriment tous les jours sur Internet. Le média peut-il être tenu responsable du message? En toute logique, non. Internet n'est pas à l'origine de tous nos maux, Internet n'est «qu'un» miroir sociologique. Et ce n'est pas parce que l'on n'aime pas ce que l'on y voit qu'il faut en nier

l'existence, ne serait-ce par le biais d'une régulation plus forte.

Ainsi, obliger chaque plate-forme en ligne à cadrer ses utilisateurs ne résoudra pas le problème... Effacer un commentaire raciste

sans expliquer à son auteur pourquoi ne permet pas de le sensibiliser. De plus, obliger les acteurs du net à faire la police est dangereux, non seulement en termes d'instrumentalisation potentielle mais aussi de découle le sentiment son expression négative. liberté d'expression. L'amalgame entre terrorisme et activisme en est un bon exemple.

Sans oublier que traiter le le sens critique. problème du racisme sur le net par la seule régulation des contenus en ligne serait aussi et surtout un constat d'échec par rapport à l'idée même d'éducation. Aucun interdit n'a jamais permis de sensibiliser...

Développer le sens critique

Les réseaux sociaux ont existé des siècles avant que des développeurs ne créent leurs pendants informatiques. Les TIC nous permettent de nous connecter avec des individus et des savoirs, et d'étendre d'autant le champ de nos connaissances. Revers de la médaille: elles ont rendu la grille de lecture de l'information plus complexe. Dès lors, il est important de comprendre les technologies pour mieux «lire».

Pour pallier ce manque de discernement dont découle le sentiment raciste, il faudrait donc développer le sens critique. Comprendre un contexte, une information et la remettre en cause permet de s'ouvrir intellectuellement... Le principal vecteur de la propagation d'une information sur la toile est l'émotion. Une émotion étant par nature irrationnelle,

les actes qui en découlent comportent forcément une part de cette irrationalité. Si l'émotion est positive, cela ne porte pas à conséquence, bien au contraire. La diffusion de la photo du corps du petit Aylan Kurdi a provoqué une prise de conscience, source d'empa-

> thie et de solidarité mais aussi généré beaucoup d'intox et de vidéos manipulées. Avoir une distance critique peut permettre de freiner cette dynamique émotionnelle dans

Un Wikipédia des stéréotypes culturels et religieux serait un projet pédagogique intéressant, qui permettrait de recenser, de manière parti-

cipative et interethnique, tous les stéréotypes existants pour mieux les combattre. Avec pour résultat l'ouverture à d'autres cultures - de manière proactive et non imposée – et la naissance de nouveaux prescripteurs de valeurs.

Du bon usage des TIC

Pour pallier ce

manque de

discernement dont

raciste, il faudrait

donc développer

Tous les établissements de formation devraient promulguer une charte d'utilisation des médias sociaux comprenant un ensemble de recommandations et un rappel du cadre légal qui couvrirait aussi le racisme et l'acceptation de la différence. Cette charte devrait s'adresser non seulement aux élèves, mais aussi aux enseignants. La création de ce document pourrait se faire de manière participative et pédagogique, les grandes lignes qui la composent étant définies par les enseignants, et les différents points pouvant être discutés par les élèves. Le document serait ensuite signé par chacun et transmis aux parents. Par la suite, des campagnes de sensibilisation, sur des supports physiques ou numériques, pourraient être mises sur pied, toujours de manière participative.

L'École Moser, à Genève, a créé une telle charte, en se servant du vécu numérique de ses élèves et de l'actualité. Il s'agit de sensibiliser les élèves, sur la durée, aux risques de dérapages numériques, mais aussi de leur permettre de comprendre certaines situations et de savoir comment réagir.

En 2013, la classe MM39 de la filière Ingénierie des médias de la Haute Ecole de Gestion d'Yverdon a réalisé un projet très intéressant appelé «Les racines d'à côté». Le concept était de faire exister, cohabiter et interagir plusieurs colocataires atypiques d'origines et de cultures différentes, par le biais d'un ensemble de dispositifs numériques (réseaux sociaux, blogs, etc.). Les profils et interactions des différents protagonistes du projet s'inspiraient directement des participants au projet et de leur vécu. L'idée était de clore le projet par une rencontre « en chair et en os » réunissant tous les participants.

Ces exemples d'utilisation maîtrisée et pédagogique des TIC montrent bien toute la valeur ajoutée qu'elles peuvent apporter dans le domaine de l'éducation et de la lutte contre le racisme.

Stéphane Koch est spécialiste de la gestion stratégique de l'information. skoch@intelligentzia.ch

Der Experte: «Rassismus ist in erster Linie ein Problem der Erziehung»

Auch wenn Rassismus immer wieder verurteilt und strafrechtlich sanktioniert wird, scheint er seine Dynamik nicht zu verlieren, auch nicht unter den Jugendlichen, auf denen eigentlich die Hoffnung ruht, gegen ihn ankämpfen zu können. Ist es allein der Fehler des Internets? Das wäre zu kurz gegriffen. Das Internet übernimmt nur die Gedanken der Nutzenden, und Soziale Netzwerke gibt es schon seit Jahrhunderten. Die neuen Informations- und Kommunikationstechnologien führen zu einer enormen Verbreitung von Inhalten, doch durch deren «Regulierung» und das Löschen rassistischer Kommentare wird das Problem nur versteckt und nicht gelöst.

Eine der Hauptursachen für Rassismus ist die Ablehnung des Andersseins, die Angst vor dem anderen, das man nicht versteht und von dem man befürchtet, dass es einen verdrängt, und das man deshalb herabzuwürdigen und auszuschliessen versucht. Wenn man zudem nach einem fest definierten oder als DAS Modell verstandenen Gesellschaftsmodell erzogen worden ist, ist es schwierig, andere zu akzeptieren.

Letztlich ist der Rassismus also ein Problem der Erziehung und muss vor allem von den Bildungsbeauftragten angegangen werden. Es ist wichtig, dass auch Eltern und Lehrpersonen die modernen Technologien kennen. Die mangelnde Fähigkeit zur Differenzierung, aus der die rassistischen Gefühle erwachsen, muss bekämpft und die Kritikfähigkeit der Jugendlichen geschult werden.

Im Netz ist der wichtigste Informationsträger die Emotion: Wenn man lernt, eine gewisse kritische Distanz zu bewahren, können negative emotionale Dynamiken gebremst werden. Ein interessantes pädagogisches Projekt wäre hier beispielsweise die Schaffung einer Art Wikipedia der kulturellen und religiösen Stereotype, um diese besser zu bekämpfen. Die Teilnehmenden könnten sich dabei spontan mit anderen Kulturen auseinandersetzen und würden selber zu Vertretern der Werte, die man ihnen beibringen wollte.

Alle Bildungsanstalten sollten zudem über eine gemeinsam von den Lernenden und Lehrenden erstellte Charta für die Nutzung der Sozialen Medien verfügen mit Empfehlungen, den gesetzlichen Rahmenbedingungen und der Thematisierung der Rassismusproblematik. Eine solche Charta besitzt beispielsweise bereits die École Moser in Genf.

Stéphane Koch ist Spezialist für strategisches Informationsmanagement. skoch@intelligentzia.ch

L'esperto: «Il razzismo è soprattutto un problema d'educazione»

Anche se costantemente denunciato e sanzionato penalmente, il razzismo non sembra perdere terreno, nemmeno tra i giovani, che dovrebbero essere i più adatti ad arginarlo. Tutta colpa di Internet? Troppo comodo. Internet non fa che riportare i pensieri degli utenti e le reti sociali esistono già da secoli. È vero che le nuove tecnologie dell'informazione e della comunicazione danno molta visibilità, ma limitarsi a regolamentare in senso restrittivo la pubblicabilità dei contenuti equivarrebbe a nascondere il problema, non a risolverlo.

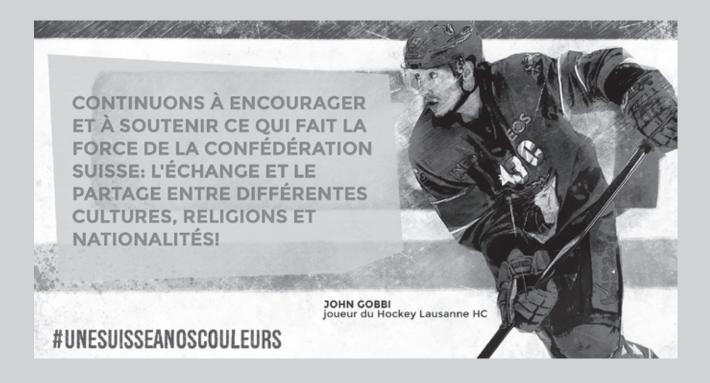
Una delle principali cause del razzismo (come di altri fenomeni, p. es. l'omofobia) è il rifiuto della differenza, cioè la paura del diverso che non si riesce a capire (o da cui si teme di essere scalzati) e che si tende perciò a disprezzare e ad escludere. D'altra parte, se si è stati educati secondo un modello di società definito o percepito come IL modello, è difficile accettarne altri.

In ultima analisi, il razzismo è quindi un problema di educazione e concerne soprattutto gli educatori. È dunque sull'educazione che si deve puntare. Ma come dev'essere l'educazione di domani? Innanzitutto, anche gli educatori devono conoscere le tecnologie moderne. E per combattere la mancanza di differenziazione da cui traggono linfa i sentimenti razzisti, è essenziale acuire il senso critico degli allievi.

In rete, il principale vettore delle informazioni è l'emozione: imparare a mantenere una certa distanza critica può permettere di frenare le dinamiche emozionali negative. Un progetto pedagogico interessante potrebbe essere l'allestimento di una sorta di wikipedia degli stereotipi culturali e religiosi. I partecipanti potrebbero così aprirsi spontaneamente ad altre culture ed essere essi stessi a prescrivere i valori che si vogliono insegnar loro.

Inoltre, tutti gli istituti educativi dovrebbero dotarsi di una carta per l'utilizzazione dei
media sociali, con raccomandazioni e una descrizione del contesto legale, che tocchi anche
il problema del razzismo. La carta dovrebbe
essere elaborata in comune da insegnanti e
allievi (secondo modelli collaborativi e di educazione tra pari). La scuola Moser di Ginevra
ne ha già allestita una.

Stéphane Koch è esperto indipendente di Internet e media sociali. skoch@intelligentzia.ch



Die Meinung, die in den Beiträgen vertreten wird, muss nicht jener der EKR entsprechen. L'opinion émise dans les textes ne reflète pas forcément celle de la CFR. L'opinione espressa negli articoli non riflette necessariamente quella della CFR.

Die Illustrationen dieser Ausgabe stammen vorwiegend aus dem visuellen Material, welches über die Kampagne «Bunte Schweiz» veröffentlicht wurde.

Les illustrations de ce numéro proviennent du matériel produit et diffusé dans le cadre de la campagne « Une Suisse à nos couleurs ». Le illustrazioni di questa edizione provengono dal materiale prodotto nel quadro della campagna «Svizzera variopinta».

Impressum

TANGRAM – Bulletin der Eidgenössischen Kommission gegen Rassismus TANGRAM – Bulletin de la Commission fédérale contre le racisme TANGRAM – Bollettino della Commissione federale contro il razzismo

Nummer/Numéro/Numero 36 Dezember / Décembre / Dicembre 2015

Herausgeber/Editeur/Editore

Eidgenössische Kommission gegen Rassismus/Commission fédérale contre le racisme/Commissione federale contro il razzismo

Redaktion / Rédaction / Redazione

Sekretariat der EKR/Secrétariat de la CFR/Segreteria della CFR GS-EDI/SG-DFI/SG-DFI Inselgasse 1 CH-3003 Bern/Berne/Berna Tel. 058 464 12 93 ekr-cfr@gs-edi.admin.ch www.ekr-cfr.ch

Publikationsleiterin/Directrice de la publication/Direttrice della pubblicazione

Giulia Brogini, giulia.brogini@gs-edi.admin.ch

Chefredakteurin / Responsable de rédaction / Responsabile della redazione

Sylvie Jacquat, sylvie.jacquat@gs-edi.admin.ch

Redaktion dieser Nummer/Rédaction de ce numéro/Redazione per questo numero

Robert van de Pol / Service linguistique francophone SG-DFI / Servizio linguistico italiano SG-DFI / Sylvie Jacquat

Übersetzungen und Korrektorat/Traduction et révision des textes/Traduzioni e revisione testi

Service linguistique francophone SG-DFI, katharine.patula@gs-edi.admin.ch Servizio linguistico italiano SG-DFI, andreas.weder@gs-edi.admin.ch Deutscher Sprachdienst GS-EDI, verena.latscha@gs-edi.admin.ch

Grafische Gestaltung/Conception graphique/Concezione grafica: Monica Kummer, monicakummer@monicakummer.ch

Illustrationen / Illustrations / Illustrazioni:

Die Illustrationen dieser Ausgabe stammen vorwiegend aus dem visuellen Material, welches über die Kampagne «Bunte Schweiz» veröffentlicht wurde: Les illustrations de ce numéro proviennent du matériel produit et diffusé dans le cadre de la campagne «Une Suisse à nos Couleurs»: Le illustrazioni di questa edizione provengono dal materiale prodotto nel quadro della campagna «Svizzera variopinta»: Françoise Bassand, Groupe Amnesty International du Lycée Lugano 2, No Hate Speech Movement, Milchbüechli – Zeitschrift für die falschsexuelle Jugend, Zaida Haener.

Druck/Impression/Stampa: Brunner AG, Druck und Medien, Kriens, www.bag.ch

Auflage/Tirage/Tiratura: 4500. Erscheint zweimal jährlich/Publication semestrielle/Pubblicazione semestrale

Vertrieb / Distribution / Distribuzione

BBL/OFCL/UFCL

Verkauf Bundespublikationen/Diffusion publications/Distribuzione pubblicazioni

CH-3003 Bern/Berne/Berna

verkauf.zivil@bbl.admin.ch, www.bbl.admin.ch/bundespublikationen

Art.-Nr./Art. N°/Art. n.: 301.300.36/15

Preis/Prix/Prezzo: Gratis/Gratuit/Gratuito

Internet-Bestellungen von TANGRAM und anderen Publikationen der EKR:

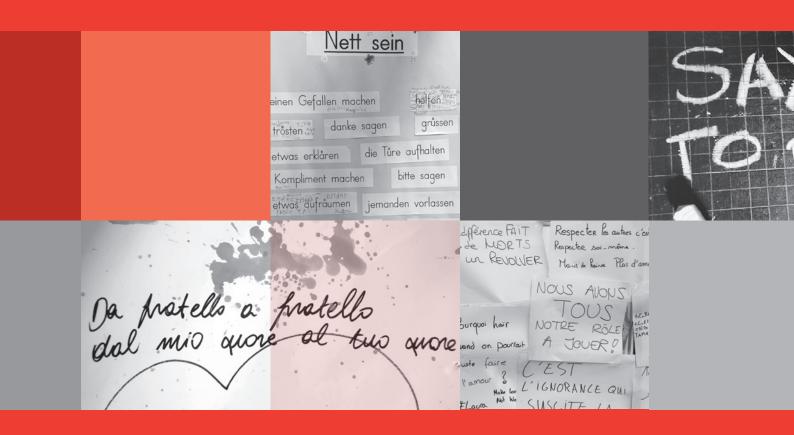
Pour commander TANGRAM et d'autres publications de la CFR par Internet:

Per ordinare TANGRAM e altre pubblicazioni della CFR on-line:

www.ekr.admin.ch

© EKR/CFR

Nachdruck von Beiträgen mit Quellenangabe erwünscht; Belegexemplar an die EKR. Reproduction autorisée avec mention de la source; copie à la CFR. Riproduzione autorizzata con menzione della fonte; copia alla CFR.



GS-EDI CH-3003 Bern Tel. 058 464 12 93 ekr-cfr@gs-edi.admin.ch www.ekr.admin.ch

Commission fédérale contre le racisme CFR

SG-DFI CH-3003 Berne Tél. 058 464 12 93 ekr-cfr@gs-edi.admin.ch www.ekr.admin.ch

Commissione federale contro il razzismo CFR

SG-DFI CH-3003 Berna Tel. 058 464 12 93 ekr-cfr@gs-edi.admin.ch www.ekr.admin.ch